

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

**Commission permanente du 24 avril 2023**

**Délibération n° CP-2023-2236**

Commission pour avis : proximité, environnement et agriculture

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Cycle de l'eau - Valorisation agricole des sous-produits d'assainissement - Études expérimentales et exploratoires - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Cycle de l'eau

**Rapporteur** : Madame Anne Groperrin

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 65

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 7 avril 2023

Secrétaire élu(e) : Monsieur Richard Marion

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, M. Camus, Mme Chadier, M. Charmot, M. Cochet, Mme Collin, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Duvivier Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Quiniou, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

Absent excusé : Mme Corsale (pouvoir à M. Gascon).

**Commission permanente du 24 avril 2023****Délibération n° CP-2023-2236**

Commission pour avis : proximité, environnement et agriculture

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Cycle de l'eau - Valorisation agricole des sous-produits d'assainissement - Études expérimentales et exploratoires - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Cycle de l'eau

La Commission permanente,

Vu le rapport du 5 avril 2023, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

L'opération études expérimentales et exploratoires fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2021-2026 votée par le Conseil de la Métropole le 25 janvier 2021.

**I - Contexte**

Cette opération est dédiée à la réalisation d'études expérimentales et exploratoires visant à répondre aux objectifs de la feuille de route de la vice-présidence dédiée au cycle de l'eau tels que la réduction de la consommation de la ressource en eau, la valorisation des boues de station d'épuration, la restauration des milieux aquatiques, etc.).

La présente demande d'individualisation complémentaire concerne plus particulièrement les études pour une meilleure valorisation des sous-produits de l'assainissement et, notamment, la valorisation agricole des nutriments azote et phosphore.

**II - Objectifs****1° - Finalisation de l'étude et création d'un atelier participatif**

L'objectif est de finaliser, dans le cadre d'un atelier participatif, l'étude engagée en 2021 sur le traitement des eaux usées des bateaux stationnaires sur les axes Rhône et Saône, en partenariat avec Voies navigables de France, qui comportait 3 phases :

- les diagnostics et l'état de l'art du parc fluvial stationnaire,
- des propositions de solutions d'aménagements et d'expérimentations, notamment la séparation à la source des eaux vannes,
- un zonage cartographique des préconisations à mettre en œuvre sur les zones d'amarrage.

Un atelier participatif est proposé pour co-construire, avec les usagers, les contours d'une filière d'assainissement circulaire basée sur la collecte séparative à la source des excréta humains pour une valorisation agricole.

## 2° - Programme de recherche KOLOS

Pour aller plus loin dans la valorisation des sous-produits de l'assainissement, un projet de recherche est réalisé autour de la valorisation des urines et matières fécales comme engrais dans le circuit agricole à travers le prisme social, technique et environnemental.

Le projet de recherche KOLOS, réalisé en partenariat avec le Laboratoire eau environnement et systèmes urbains (École des ponts Paris Tech) et le Toulouse *Biotechnology Institute* (INSA Toulouse) sur une durée de 3 ans, est à l'interface de plusieurs enjeux métropolitains. Il vise à étudier le potentiel de valorisation des nutriments azote et phosphore contenus dans les urines et fèces pour la production agricole. Ce travail permettra, également, de comprendre comment créer de nouvelles filières d'activité compatibles avec une économie de la ressource en eau, tout en s'appuyant sur la séparation à la source des excréta humains.

Pour cela, des enquêtes sur le positionnement des acteurs de la filière agricole et de l'assainissement seront conduites et un démonstrateur devra ensuite être réalisé, en partenariat avec le monde agricole pour valoriser les excréta collectés sur la Métropole. Des scénarios d'assainissement seront établis et comparés du point de vue technico-environnemental, en s'appuyant sur l'exemple des systèmes d'assainissement de Lissieu et de Quincieux. Enfin, différents livrables seront produits, tels que des rapports de recherche et un guide comprenant des outils de communication adaptés pour mettre en œuvre des scénarios alternatifs à l'assainissement centralisé.

### III - Plan de financement

Le budget alloué à la réalisation des différentes phases du diagnostic fluvial portant sur les bateaux stationnaires sur le Rhône et la Saône est estimé à 103 700 €

Le projet de recherche KOLOS, d'un montant total de 719 481 € nets de taxe, est partagé avec les partenaires du projet, à savoir l'École des Ponts Paris Tech et l'INSA Toulouse qui participent, respectivement, à hauteur de 351 716 € HT et 67 765 € HT. La Métropole participe à hauteur de 300 000 € HT et s'engage à verser de 100 000 € HT par an, durant 3 ans (2023, 2024, 2025).

Au total, l'opération études expérimentales et exploratoires s'élève à un montant de 403 700 € HT, dont 100 000 € HT ont d'ores et déjà été individualisés via l'autorisation de programme études ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

### DELIBERE

#### 1° - Approuve :

- a) - la réalisation de l'étude sur l'assainissement des bateaux stationnaires sur le Rhône et la Saône,
- b) - la réalisation du projet de recherche KOLOS sur la valorisation des excréta humains dans le circuit agricole.

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P19 - Assainissement pour un montant de 303 700 € HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 103 700 € HT en 2023,
- 100 000 € HT en 2024,
- 100 000 € HT en 2025,

sur l'opération n° 2P19O9648.

Le montant total de l'autorisation de programme sur le budget annexe de l'assainissement est porté à 403 700 € HT en raison de l'individualisation partielle de 100 000 € HT à partir de l'autorisation de programme études.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Publié le : 25 avril 2023**

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20230424-301281-DE-1-1 Date de télétransmission : 25 avril 2023 Date de réception préfecture : 25 avril 2023
---